

La méthodologie de la question sur corpus

1. Nature, composition et « fonctionnement » des corpus.

La 1^{ère} partie du travail écrit de l'E.A.F a pour support un groupe de textes, ou **corpus**, pouvant comporter un **document iconographique**. Le corpus peut être constitué par un seul texte long (3 pages) ou par plusieurs extraits d'une même œuvre. Ce corpus est en relation avec un ou plusieurs **objets d'étude** du programme. Le candidat doit traiter une ou deux questions le conduisant à confronter les textes et documents.

Chaque réponse doit être **entièrement rédigée et construite**. Elle prend appui sur l'observation et l'analyse des documents : citations et exemples constituent les **justifications** de la réponse.

× La diversité des genres

Les corpus regroupent des textes et des documents qui n'appartiennent pas nécessairement aux mêmes genres littéraires, même lorsque l'objet d'étude concerné est lui-même un genre.

Ex : Un corpus sur la poésie comportera des textes poétiques, mais peut-être aussi un extrait de préface. Dans un corpus sur la fable, on pourra trouver des fables d'auteurs différents, mais aussi un texte d'idées sur l'éducation – outre des passages de pièces – un extrait d'essai, ou d'art poétique.

Il est donc essentiel de savoir identifier les genres parce qu'ils soulignent des approches différentes d'une même problématique littéraire.

× La diversité des époques

Les textes et documents iconographiques des corpus viennent d'œuvres d'époques différents, associées à des courants littéraires et culturels particuliers. La situation des textes dans **le temps** et dans **l'histoire littéraire** implique une connaissance de ces courants. Il faut être attentif aux dates, qui peuvent souligner l'évolution d'un genre, d'une situation, d'un personnage.

Ex : Etudier Antigone chez Sophocle et chez Anouilh pose la question de l'adaptation à l'époque moderne d'un personnage de la tragédie grecque : le sens de son action est-il le même avec 25 siècles d'écart.

× La question du thème

La composition des corpus relevant des **objets d'étude**, le critère de regroupement n'est pas thématique. On peut cependant trouver des corpus qui « fonctionnent » de cette façon.

Ex : différentes images ou le thème de la peine de mort dans tous les textes.

L'important est l'objet d'étude concerné, et c'est sur ce point que portent les questions : réécriture, argumentation etc. Il est donc essentiel de bien connaître les caractéristiques et les problématiques des objets d'étude, ce qui renvoie au travail de toute l'année et aux textes et œuvres étudiés.

× Les relations entre les textes

L'intérêt littéraire du corpus est de regrouper des textes dont les **relations réciproques** sont révélatrices. Ils se complètent, s'opposent, jouent le rôle d'illustration, d'explicitation les uns par rapport aux autres. Leur lecture fait apparaître des points de vue et des jugements qui entrent en résonance et révèlent des liens parfois très complexes et très subtils entre les genres, les courants, les époques, les thèmes.

Ex : une réflexion sur le théâtre et réalité surgit d'une confrontation entre une scène de Marivaux et une autre de Claudel qui montrent que le théâtre est, malgré l'illusion, le lieu de la vérité.

Le rapprochement et la confrontation des textes fait apparaître ce que chacun pris séparément ne montre peut-être pas.

× La place et les fonctions de l'image

Les textes peuvent être accompagnés d'images lorsque celles-ci « contribuent à la compréhension ou enrichissent la signification d'ensemble ». La première vocation des documents iconographiques est d'**illustrer**, comme peut le faire une photographie d'une représentation théâtrale montrant un décor ou le jeu des acteurs. Une seconde utilisation peut mettre l'image sur le même plan que le texte : un portrait pictural pose la question de la **fidélité à la réalité**, comme un portrait textuel. Une image peut enfin révéler des **intentions** et une **visée** qui explicitent la mission de l'artiste.

2. Les différents types de question et la manière de les aborder

✗ Les questions portant sur les caractéristiques des genres

Les questions qui demandent de préciser ce qui fait la spécificité de l'autobiographie, de la fable, de la lettre, de la scène d'exposition..., renvoient à des connaissances littéraires acquises lors de l'étude des différents **objets d'étude**. Il s'agit presque de « questions de cours ». Ces caractéristiques sont à retrouver dans les textes, soit en situation, soit sous une forme indirecte.

✗ Les questions portant sur des procédés d'écriture, des modes d'expression, des registres

A l'intérieur des objets d'étude précis ou larges – poésie, théâtre, différentes formes d'argumentation – les questions portant sur des procédés d'écriture mettent en jeu des connaissances techniques et des compétences d'analyse. Le travail sur les procédés d'écriture, les formes de discours, les registres... implique en effet de bien connaître le fonctionnement des « instruments » lexicaux, rhétoriques, grammaticaux habituellement utilisés dans la lecture analytique et dans le commentaire. Ce travail implique aussi de comprendre et de savoir exposer à **quelles fins et avec quels effets** ces instruments sont utilisés dans les textes.

✗ Questions portant des problématiques littéraires

Ce sont les questions les plus difficiles à traiter et on ne peut guère établir une typologie. Elles sont liées aux objets d'étude, mais portent en général sur des idées, des théories, des conceptions : définition de la langue poétique, mise en relief de conceptions opposées de la poésie, relation entre le théâtre et la réalité, caractère insolite du dialogue théâtral. Elles impliquent la connaissance **des objets d'étude**, mais conduisent à des recherches qui dépassent les caractéristiques des genres et les procédés d'écriture pour atteindre des théories et des mises en relation complexes dont elles fournissent les pistes mais pas les outils ni le plan.

Méthode d'analyse d'un corpus (résumé)

- Il faut d'abord **identifier la nature des documents**, en particulier grâce au **paratexte**, en étant attentif à leur date et à leur statut : textes littéraires ou documentaires, préfaces, *incipit* ou *excipit*, reproduction de tableau, illustration, etc.

Une première lecture établit le sens littéral et **les liens des textes avec les objets d'étude**.

La seconde lecture met les textes **en relation les uns avec les autres**. Ce travail est guidé par les questions posées, qui portent sur des effets de sens et sur des choix d'écriture.

	Texte A	Texte B	Texte C
Thème			
Types de discours			
Genre			
Registre(s)			
Procédés d'expression dominants			
Contextes biographiques, historiques, culturels			

3. La rédaction

Répondre aux questions qui portent sur un corpus impose certains **principes de rédaction** et de **composition**.
Il est impératif :

- de faire **une introduction** en 4 paragraphes qui doivent donc commencer par **des alinéas** :

→¹ **Une phrase de présentation** (ex : le corpus soumis à notre étude est composé de quatre textes... Le premier est un extrait de ... de ...) Signaler de quels textes, auteurs, époques, et genre il s'agit. Essayer de regrouper les textes par exemple si plusieurs sont des textes de théâtre ou sur un thème précis ou d'un même auteur etc.

Caractériser le lien entre les textes (un même thème, un même discours dominant (argumentatif par ex.), un même genre littéraire)

Rappel de la question (ex : il s'agira d'étudier ...)

Annonce du plan (ex : nous verrons tout d'abord ..., puis... ensuite...)

- de faire un développement : organisé en **paragraphes**, donc avec des **alinéas** où sera présenté dès le début du paragraphe l'idée directrice (ce que vous voulez démontrer), selon le plan annoncé dans l'introduction.

- une conclusion en mettant en relation la question avec le sujet ou avec l'objet d'étude.

Il est obligatoire de construire sa réponse selon un plan qui ne consistera pas à reprendre chaque texte l'un après l'autre. Il faut faire une réponse synthétique.

Il faut justifier les éléments de la réponse par de constantes références aux différents textes.

La longueur de la question sur corpus ne doit pas excéder 2 pages et la durée consacrée à cette question : 1 heure.